

## PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

### Jeudi 24 Mai 2018

Le Conseil départemental de la Nièvre fait partie des départements précurseurs et engagés dans l'élaboration d'une stratégie d'actions relatives à la biodiversité. Cette démarche fédératrice et partenariale initiée en février 2016 a pour but de répondre au mieux aux besoins et enjeux actuels du territoire en la matière. Le département a rassemblé une cinquantaine de partenaires et d'acteurs locaux concernés par cette thématique, qui se sont réunis à l'occasion de plusieurs phases :

- Le diagnostic territorial et partenarial pour établir les enjeux et les orientations à envisager cette stratégie partenariale.
- Un travail de co-construction partenariale lors d'ateliers participatifs ayant permis de définir et finaliser collectivement un programme d'actions prioritaires.

Le 26 février dernier, l'Assemblée départementale a entériné et adopté la stratégie biodiversité. Blandine Delaporte, Vice-Présidente en charge du développement durable, de l'environnement et du dialogue citoyen a le plaisir de réunir l'ensemble des partenaires qui ont contribué à cette démarche :

Jeudi 24 Mai 2018

Salle François Mitterrand

64 Rue de la Préfecture - Nevers

#### PROGRAMME :

**-10h-12h30** : présentation de la stratégie adoptée et les principes de fonctionnement, suivie d'échanges. **Vous êtes cordialement invité-e à participer à ce moment.**

**-14h-16h30** : travail en groupes sur 2 fiches-actions : "agriculture et biodiversité" et "sensibilisation des nivernais à la biodiversité".